Tuberprop Basic





NUMÉRO D'AGRÉATION : 9168P/B
MATIÈRE ACTIVE : CHLORPROPHAME
TENEUR : 300 G/L
TYPE DE FORMULATION : CONCENTRÉ ÉMULSIONNABLE (EC)
CLASSE DE TOXICITÉ : B
UN 3082

PRODUIT EMPÊCHANT LA FORMATION DE GERMES DES POMMES DE TERRE DE CONSOMMATION ET DES POMMES DE TERRE INDUSTRIELLES.

RISQUES PARTICULIERS
- Effet cancérogène suspecté – preuves insuffisantes. (R40)
- Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion. (R48/22)
- Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. (R51/53)

MESURES DE PRÉCAUTIONS
- Conserver hors de la portée des enfants. (S2)
- Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. (S13)
- Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. (S20/21)
- Ne pas respirer les aérosols. (S23)
- Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. (S36/37)
- Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. (S35)
- Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité. (S61)

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

DELAIS:
Délai avant déstockage des pommes de terre: 14 jours.

MODE D'EMPLOI
TUBERPROP BASIC est utilisé pour empêcher la formation de germes de pommes de terre de consommation et de pommes de terre industrielles. Appliquer sur la bande transporteuse lors du stockage.

Application:
Le produit doit être appliqué lors du stockage des pommes de terre à l'aide d'un appareil de nébulisation à disque. L'appareil est fixé sur la bande transporteuse, de préférence à un endroit où les pommes de terre tombent de façon à traiter de manière optimale.

Doses:
22 ml TUBERPROP BASIC par 1000 kg de pommes de terre et par trimestre de conservation souhaitée, avec un maximum de 67 ml par 1000 kg de pommes de terre par an. Utiliser peu d'eau, de préférence maximum 120 ml par 1000 kg de pommes de terre.

Il peut être nécessaire, suivant les circonstances, de devoir traiter avec un produit à base de chlorprophame par thermonébulisation. (voir **conservation ultérieure**)

Remarques :
- Ne pas traiter plus d'une fois chaque lot.
- Ne pas appliquer avec des appareils thermo-nébulisateurs.
- Ce produit ne peut être mélangé qu'avec de l'eau.

Agricultural Chemicals nv/sa
Mgr. Eestermansstraat 23
2328 Meerle (Hoogstraten) - België
Telefoon: 03-3150876 **Telefax: 03-3150904**
E-mail: info@agrichem.be **Webpage: www.agrichem.info**

Tuberprop Basic (suite)


Nocif


Dangereux pour l'environnement

NUMÉRO D'AGRÉATION : 9168/B
MATIÈRE ACTIVE : CHLORPROPHAME
TENEUR : 300 G/L
TYPE DE FORMULATION : CONCENTRÉ ÉMULSIONNABLE (EC)
CLASSE DE TOXICITÉ : B
UN 3082

La dose agréée est la plus petite dose qui garantit la meilleure efficacité dans la plupart des situations. Elle peut être réduite, par exemple dans un programme d'application fractionnée avec TUBERPROP HN, sous la responsabilité de l'utilisateur, en fonction de l'étendue des effets recherchés ou de la sensibilité variétale. La diminution de la dose appliquée n'autorise pas l'augmentation du nombre maximal d'applications du TUBERPROP BASIC, ni la réduction du délai avant déstockage des pommes de terre traitées.

Avertissement concernant la sensibilité variétale au chlorprophame lors de l'entreposage:
Les produits anti germinatifs à base de chlorprophame qui sont utilisés lors de l'entreposage peuvent être responsables de dégâts sur certaines variétés de pomme de terre qui sont sensibles aux brûlures de la peau. Dans certaines circonstances, les variétés moins sensibles peuvent également présenter une brûlure de la peau. L'utilisateur de ce produit doit donc vérifier la sensibilité au chlorprophame pour chaque variété de pomme de terre concernée. Dans le cas d'une nouvelle variété de pomme de terre, pour laquelle aucune expérience n'est disponible avec le chlorprophame, il faut d'abord tester le produit sur une petite quantité de pommes de terre. E.a. Belle de Fontenay, BF 15, Frieslander et Nicola sont des variétés sensibles au produit, ne les traitez pas. En cas de doute, contactez votre technicien.

- L'application du chlorprophame peut ralentir la cicatrisation, ce qui peut se traduire par une dégradation accrue durant le stockage, telle que la gale poudreuse.
- Ce produit n'est pas recommandé pour une utilisation sur pommes de terre pour le marché du frais, parce qu'il peut réduire la qualité de la peau.
- Comme alternative pour un traitement lors de l'entreposage, aussi bien sur les variétés sensibles de pomme de terre au chlorprophame que sur les pommes de terre destinées au marché du frais, il est conseillé de traiter l'espace de stockage avec un produit autorisé dès que la cicatrisation a eu lieu.
- Ne pas appliquer sur plants de pommes de terre.

Pour diminuer les brûlures ainsi que les risques de développement de maladies de conservation, les mesures suivantes peuvent entre autres être prises en compte:

- Les pommes de terre doivent être suffisamment mûres et endurcies.
- Les pommes de terre doivent être suffisamment sèches et propres, sans terre ni feuillage.
- Eviter tout dommage aux pommes de terre durant l'arrachage et l'entreposage.
- Eliminer les pommes de terre malades et endommagées.
- Répartir le produit uniformément et éviter que des gouttes de produit ne tombent sur les pommes de terre durant l'application.
- Ventiler l'espace de stockage directement après l'application de manière à poursuivre le séchage des pommes de terre.

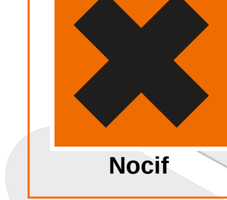
Espaces de stockage, cellules, équipement, etc.

- Ne jamais stocker des semences ou autres parties de plante utilisées pour la propagation dans des espaces et/ou cellules où du chlorprophame a été utilisé. Cela peut être préjudiciable pour le processus de germination.
- Les espaces de stockages, les cellules et autres étant ou ayant été utilisés pour le stockage des pommes de terre traitées à l'aide de produits anti germinatifs à base de chlorprophame, ne peuvent pas être destinés au stockage d'autres plantes. Cela peut conduire à un dépassement de la LMR.
- Bien rincer l'équipement d'application après usage.

Agricultural Chemicals nv/sa
Mgr. Eestermansstraat 23
2328 Meerle (Hoogstraten) - België
Telefoon: 03-3150876 **Telefax: 03-3150904**
E-mail: info@agrichem.be **Webpage: www.agrichem.info**

AgriChem

Tuberprop Basic (suite)





NUMÉRO D'AGRÉATION : 9168/B
MATIÈRE ACTIVE : CHLORPROPHAME
TENEUR : 300 G/L
TYPE DE FORMULATION : CONCENTRÉ ÉMULSIONNABLE (EC)
CLASSE DE TOXICITÉ : B
UN 3082

Conservation ultérieure:
Pour allonger la période de conservation des pommes de terre, un traitement avec le TUBERPROP HN (n° d'agréation 9101P/B) par thermonébulisation est possible.
Attendre au moins un mois après le traitement avec TUBERPROP BASIC avant d'appliquer ce produit.
Consulter l'étiquette du TUBERPROP HN.

CONSEILS DE PREMIERS SECOURS ET POUR LE MEDECIN.
En cas de suspicion d'intoxication, avertir immédiatement un médecin et le Centre Antipoisons **(070-245 245**).

CONSEILS DE PREMIERS SECOURS
Projection dans les YEUX: Ecarter très fortement les paupières et rincer abondamment à l'eau pendant 10 minutes. Ne pas faire couler l'eau vers l'oeil non atteint. Consulter un médecin si l'irritation se développe.

Après INHALATION: Eloigner la victime et la faire respirer de l'air frais,

Après INGESTION: Ne pas faire vomir la victime. En cas d'ingestion de grandes quantités: Consulter immédiatement un médecin ou le Centre Antipoisons.

Contact avec la PEAU et les VETEMENTS: Enlever les vêtements contaminés. Rincer abondamment la peau à l'eau et au savon.

CONSEILS POUR LE MÉDECIN
5 ml (= 5 grammes) ou le volume d'une cuillère à café contient:
- chlorprophame : 1,5 grammes
- adjuvents : 0,7 grammes
- huile de colza : 2,8 grammes

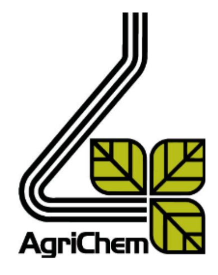
Il est généralement peu toxique. Nous pouvons conclure des études sur les animaux qu'un enfant devrait ingérer plus d'une cuillère à soupe pour présenter des signes importants d'intoxication.
Les signes d'empoisonnement apparaissent déjà après ingestion d'une petite quantité.

Chlorprophame ou CIPC
Toxicité aiguë: peu toxique: DL50 par voie orale aiguë chez le rat est de 3,5 g/kg de poids corporel. La dose sans effet est de 50 mg/kg de poids corporel/jour pendant 2 an. La dose sans risque déterminé pour l'humain est de 0,2 mg/kg par jour. Il peut donner une irritation de la peau.
En forte administration, les rats ont montré des gastro-entérites, de l'hyperthermie, de la dégénération hépatique et rénale. Une formation d'une méthémoglobinémie est théoriquement possible.

Huile de colza:
Contient un faible pourcentage acide erurique. L'apparition de troubles du cœur ou des muscles est peu probable.

Traitement
Après ingestion d'une faible quantité: donner à boire du charbon de bois médicinal mélangé à de l'eau.

Agricultural Chemicals nv/sa
Mgr. Eestermansstraat 23
2328 Meerle (Hoogstraten) - België
Telefoon: 03-3150876 Telefax: 03-3150904
E-mail: info@agrichem.be Webpage: www.agrichem.info



Tuberprop Basic (suite)

Nocif

Dangereux pour l'environnement

NUMÉRO D'AGRÉATION : 9168/B
MATIÈRE ACTIVE : CHLORPROPHAME
TENEUR : 300 G/L
TYPE DE FORMULATION : CONCENTRÉ ÉMULSIONNABLE (EC)
CLASSE DE TOXICITÉ : B
UN 3082



En présence d'une forte concentration ou après absorption d'une importante quantité:
1) Aspiration de l'estomac en position de Trendelenburg
2) Laisser du charbon de bois médicinal dans l'estomac: 1 gramme par kg de poids corporel, mélanger chaque gramme avec 2 cuillères à café d'eau.

Traitement symptomatique

EMBALLAGES VIDES ET SURPLUS DE TRAITEMENT
L'emballage de ce produit, soigneusement vidé, doit être ramené par l'utilisateur au point de ramassage prévu à cet effet. Ne pas contaminer les étangs, les cours d'eau ou les fossés avec le produit ou l'emballage vide. L'emballage ne peut, en aucun cas, être réutilisé à d'autres fins.

GARDER A L'ABRI DU GEL

NOTE
Nous déclinons toute responsabilité pour les dommages résultant du transport, du stockage et de l'utilisation de nos produits.

Détenteur d'agréation:
Agrichem bv
Koopvaardijweg 9
4906 CV Oosterhout
les Pays Bas
Tel. +31 162 431 931

Distribué par:
Agricultural Chemicals nv/sa
Mgr. Eestermansstraat 23
2328 Meerle (Hoogstraten)
Belgique
Tel. 03 315 08 76